



## Une nouvelle offre immobilière proposée par Genopole à Evry : 2 500 m<sup>2</sup> de surfaces divisibles, dotés d'équipements et de services mutualisés

**Vous dirigez une entreprise innovante en sciences de la vie ? Vous recherchez des laboratoires et/ou des bureaux ? Soyez les premiers à intégrer le nouvel espace modulaire proposé par Genopole !**  
Les entreprises sélectionnées bénéficieront de conditions d'installation exceptionnelles : 2500 m<sup>2</sup> de surfaces divisibles, équipées, mutualisées et couplées à un vaste panel de services, à la porte sud du Grand Paris, à Evry (91). Un nouveau site internet - [join-the-biocluster.genopole.fr](http://join-the-biocluster.genopole.fr) - et une newsletter ont par ailleurs été lancés il y a quelques mois, dédiés aux entrepreneurs. Gros plan !

### Une communication ciblée et renforcée auprès des entrepreneurs

Genopole a décidé de communiquer plus directement avec les entrepreneurs. D'où la création de *Join*, son nouveau site internet qui leur est spécialement réservé ([join-the-biocluster.genopole.fr](http://join-the-biocluster.genopole.fr)), couplé à une newsletter dont le premier numéro est sorti en février 2015.

« Nous nous adressons aux entreprises des sciences du vivant dans les secteurs médical/diagnostic et environnemental/industriel, mais aussi à toutes les entreprises qui apportent des prestations intellectuelles et techniques : sociétés de conseil, consultants en stratégie, en propriété intellectuelle, en ingénierie... », explique Eric LAMEIGNERE, directeur de Genopole Entreprises. Rappelons que Genopole, pionnier des bioclusters en France, réunit déjà quelque 81 entreprises, 21 plates-formes et infrastructures mutualisées, 20 laboratoires académiques (Inserm, CNRS, Inra...) et l'Institut de génomique du CEA, 1 centre de recherche clinique et translationnelle, 3 écoles d'ingénieurs, l'université d'Evry

Val d'Essonne et le centre hospitalier sud-francilien (CHSF), soit 2200 emplois. Situé au sud de Paris (Evry - Essonne), il couvre une vaste étendue de plusieurs hectares, dont 98 000 m<sup>2</sup> construits.

« Ces quinze dernières années, Genopole s'est appliqué à soutenir la création d'entreprises, qui se sont développées », poursuit M. LAMEIGNERE. « Notre aide a donc évolué en conséquence pour accompagner leur croissance, au plus près, année après année. Faire connaître ce savoir-faire acquis auprès des sociétés matures : voilà la raison d'être du site et de la newsletter *Join* ».

La nouvelle communication portée par le biocluster vise à faire savoir qu'une société consolidée a tout autant sa place au sein de Genopole qu'une jeune pousse. Elle y bénéficie d'un environnement unique qui lui offre de meilleures chances de lever des fonds, de signer des accords industriels avec les grands de son secteur, de trouver des locaux à sa mesure adaptés à ses besoins en R&D et de profiter d'un cadre de travail agréable...

« Le site *Join* et la newsletter, aujourd'hui en français, seront prochainement traduits en anglais pour appuyer notre démarche de prospection à l'international », ajoute le directeur de Genopole Entreprises.

### Une nouvelle offre immobilière modulaire ciblant les entreprises des sciences de la vie

« Les entreprises qui sortent aujourd'hui de la pépinière n'ont pas encore besoin de vastes installations privatives ; elles cherchent d'abord à mutualiser les espaces et disposer de plus de flexibilité en termes de surfaces et de coût », explique M. Fabrice TARATTE, directeur général de la SEM



© Genopole

Genopole. « C'est pour répondre à ces nouveaux besoins que nous aménageons le bâtiment 7 du biocluster Genopole comme un hôtel d'entreprises fortement mutualisé et aux surfaces modulables »,

2700 m<sup>2</sup> supplémentaires viennent ainsi compléter l'offre immobilière de Genopole. « Ce nouveau dispositif s'adresse aux entreprises de plus de quatre ans, spécialisées dans le secteur des sciences de la vie », précise M. TARATTE. « Notre but est de couvrir tout le parcours immobilier d'une société au sein du cluster : depuis la pépinière jusqu'à l'hôtel d'entreprises, en passant par cet espace, situé à mi-chemin ».

La nouvelle offre immobilière intermédiaire proposée par Genopole donne accès à des locaux privatifs (bureaux, laboratoires et L1) ainsi qu'à une zone de huit laboratoires individuels L2. Ces espaces sont découpés en modules : notamment, vingt modules de 44 à 103 m<sup>2</sup> pour les unités L1 et huit modules de 31 à 38 m<sup>2</sup> pour les L2. « Les entreprises peuvent les ajouter ou les retirer en fonction de leur évolution », commente M. TARRATE. « Une solution pratique qui leur évite de déménager en cas de changement de besoins ou de moyens ».

Autre avantage notable : la maîtrise des coûts grâce à la mutualisation des services et des surfaces techniques (chambre froide, salle de congélateurs à -80°C, laverie, local de déchets biologiques, local de stockage

des gaz, groupe électrogène), d'espaces de convivialité, d'une cafétéria et d'une salle de réunion. Les coûts sont donc réduits, les infrastructures immédiatement opérationnelles et les chercheurs, libérés de la gestion et de l'entretien de ces espaces et équipements.

Notez enfin que ce nouveau dispositif immobilier a été conçu par Genopole en privilégiant la qualité de vie au travail. Un soin particulier a ainsi été porté à l'aménagement des intérieurs. Les couleurs et les matériaux ont été choisis pour offrir des espaces de travail chaleureux et chaque étage dispose d'une tisanerie et de banquettes pour se donner le temps d'une pause agréable.

**La date limite des candidatures pour profiter de cette nouvelle offre modulaire proposée par Genopole est fixée au 2 octobre 2015.** Les entreprises sélectionnées se verront offrir une franchise de six mois de loyer et bénéficieront notamment de l'accompagnement d'un chargé d'affaires dédié, d'une visibilité à l'international et de tous les avantages qu'une installation à Genopole offre aux projets de recherche dans les biotechnologies et les sciences du vivant...

**Pour en savoir plus :**  
Genopole : +33 (0)1 60 87 35 10  
[entreprises@genopole.fr](mailto:entreprises@genopole.fr)  
[join-the-biocluster.genopole.fr](http://join-the-biocluster.genopole.fr)

S. DENIS

## Naissance du réseau CONFLUENS- Alumni AUF !

**Le réseau CONFLUENS-Alumni AUF (Agence Universitaire de la Francophonie) a été lancé le 19 mai 2015 à la Cité internationale universitaire de Paris. Il s'agit d'un réseau international d'anciens et actuels étudiants et chercheurs bénéficiaires d'un appui financier de l'Agence universitaire de la Francophonie. Il vient renforcer la communauté internationale francophone.**

Depuis 2001, plus de 22 000 étudiants et chercheurs francophones ont bénéficié d'une allocation de l'AUF pour un projet de recherche, une mobilité et/ou une formation. Des bénéficiaires ont décidé de constituer un réseau des anciens, ayant vocation à devenir le plus grand réseau de chercheurs, enseignants et étudiants francophones. L'Agence souhaite que ses membres soient les ambassadeurs de la Francophonie universitaire à travers le monde.

CONFLUENS-Alumni AUF rassemblera et mobilisera des chercheurs et des professionnels d'origines diverses et aux parcours universitaires variés. Il a pour objectif de :

- constituer un espace d'échange et

de partage des savoirs et des cultures, valorisant la diversité des origines et des parcours,  
- renforcer l'entraide entre les membres de l'association,  
- promouvoir la mobilité des étudiants, chercheurs et professionnels au sein de l'espace universitaire francophone, en particulier la mobilité nord-sud et sud-sud.

« Nous souhaitons également que CONFLUENS-Alumni AUF devienne une interface, un pilier qui permettra aux chercheurs francophones de tisser des liens avec nos partenaires, les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les entreprises, les opérateurs culturels et scientifique », explique Hoai-Tuong Nguyen, Président de CONFLUENS-Alumni AUF. « La force du réseau doit nous permettre de mettre en place des projets scientifiques, de favoriser les rassemblements régionaux, d'établir des partenariats avec les différents secteurs professionnels » poursuit-il.

« Ce réseau est basé sur des valeurs fondamentales telles que la francophonie, l'expertise, la recherche, l'interculturel, l'ouverture, l'innovation » souligne Bernard Cerquiglini, Recteur

de l'Agence universitaire de la Francophonie. « Il doit permettre de créer un véritable vivier pluridisciplinaire d'experts, de scientifiques et de professionnels constituant une vraie puissance d'action dans le cadre de projets scientifiques et humanitaires, favorisant le développement des pays. Sa diversité et la répartition géographique de ses membres en font sa singularité et sa force » poursuit-il.

Le réseau s'est déjà mobilisé en mars 2015 à l'occasion de la journée internationale de la Francophonie dont le thème était « J'ai à cœur ma planète ». Il a publié le premier numéro de son journal scientifique, rassemblant une vingtaine d'articles d'anciens AUF ; ce numéro sur le changement climatique s'inscrit dans l'esprit de la conférence des parties sur le climat, qui se déroulera en décembre 2015 (COP21) à Paris.

**Plus d'informations sur**  
[www.confluens.org](http://www.confluens.org)

### A propos de l'AUF

L'Agence universitaire de la Francophonie est une association mondiale d'universités francophones qui a pour objet de faire le lien entre les universités de langue française. L'association oeuvre depuis plus de 50 ans dans le domaine de

l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle a vocation à appuyer la formation des professionnels aptes à contribuer au développement de leur pays. Elle regroupe plus de 800 établissements universitaires sur les cinq continents dans plus de cent pays, dont 59 membres (ou observateurs) de l'Organisation internationale de la Francophonie. Elle est l'opérateur spécialisé de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche.

L'association a pour mission de soutenir les stratégies de développement des établissements membres, de faire émerger une nouvelle génération d'enseignants, de chercheurs, d'experts et de professionnels, acteurs du développement, de promouvoir la communauté scientifique francophone pour qu'elle devienne une référence internationale et apporte sa contribution aux enjeux mondiaux (changement climatique, pauvreté, agriculture, sécurité alimentaire, santé, droit,...). Pour conduire ses actions, l'AUF développe des partenariats avec différentes organisations (UNESCO, UE, ONG, entreprises du secteur privé...).

**Pour plus d'informations :**  
[www.auf.org](http://www.auf.org)

**Contact :** Annie Blaise  
[annieblaise.auf@gmail.com](mailto:annieblaise.auf@gmail.com)